

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTREAL, 24 NOVEMBRE 1888

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-Nous, par Léon Lelien. — Poésie : Autre pensée de Novembre, par A. Poisson. — De la langue française en Canada, par L. Gougeon. — Priez pour eux, par R. Chevrier. — Poésie : Le mois des morts, par J.-B. Caouette. — Causerie intime, par Hermance. — Les plumes du corbeau, par Raoul de Navery. — L'empereur d'Allemagne à Rome. — Étymologie, par H. Servadey. — Primes du mois de Novembre. — Usages et coutumes. — La mode pratique. — Carnet de la cuisinière. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Guet-Apeus (suite).

GRAVURES : Le pape invitant l'empereur d'Allemagne à entrer dans son cabinet. — Type de beauté. — Gravure du feuilleton.

Primes Mensuelles du "Monde Illustré"

1re Prime	50
2me "	25
3me "	15
4me "	10
5me "	5
6me "	4
7me "	3
8me "	2
88 Primes, à \$1	88
94 Primes	\$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.



ARRAS (FRANCE), 29 octobre 1888.

Lévis, cet immortel soldat de la revanche,
Avait, ressuscitant l'espoir au fond des cœurs,
Dans un suprême effort écrasé les vainqueurs !

L. FRÉCHETTE.

C'est pas sans émotion que j'ai constaté, en revoyant ma ville natale, que le gouverneur français avait donné à une des casernes d'Arras le nom de *quartier Lévis* voulant ainsi honorer une des plus grandes gloires de la vieille et de la nouvelle France, le vainqueur de la bataille de Sainte-Foye.

Et j'ai été heureux de voir ce nom célèbre gravé en lettres d'or sur un des monuments de ma vieille cité artésienne, car il devait pour moi un souvenir de ma patrie d'adoption que je venais de quitter.

Aussitôt, je me suis mis en quête de documents se rapportant au vaillant capitaine qui fut pendant plusieurs années gouverneur de l'Artois et qui mourut en 1787.

Un savant, M. A. de Cardevacque, a bien voulu nous communiquer des renseignements exacts sur les dernières années de la vie du duc de Lévis, et je vous les communique aujourd'hui, certain qu'ils seront lus par les admirateurs du guerrier qui sauva si vaillamment, en Amérique, l'honneur des armes françaises.

*** Le traité de Paris du 16 février 1763 termina la carrière militaire du marquis de Lévis. A la mort du duc de Chaulnes, en 1719, il fut promu au gouvernement de la province d'Artois, et fut, dans ses nouvelles fonctions, se concilier l'affection des troupes et celle des habitants. Toujours juste, affable et prêt à rendre service, il eut la première qualité de l'homme public, celle de se faire aimer.

Le marquis de Lévis arriva à Arras le 29 avril 1719, à neuf heures du soir, sans qu'aucun honneur lui fut rendu. Le marquis de Beaufort, mayor de la ville, accompagné des magistrats, vint à son hôtel le complimenter et lui offrir les vins d'honneur. (Les vins d'honneur consistaient

alors en un lot de trente-six bouteilles). Quelques jours après, le gouverneur se rendit à l'Hôtel-de-Ville et remercia les échevins de leur présent.

La marquise de Lévis étant venue rejoindre son mari le 19 juin suivant, la magistrature en corps vint la saluer le lendemain de son arrivée, et lui offrit trois corbeilles, couvertes et ornées, l'une de taffetas blanc, les deux autres de taffetas bleu. Elles étaient remplies de confitures sèches et de bonbons, et avaient coûté trois cent quarante-deux livres six deniers.

Le 20 août 1769, le duc de Choiseul, ministre de la Guerre, vint visiter la place d'Arras l'une des plus importantes du royaume ; il descendit à l'hôtel du gouverneur d'Artois, qui le reçut avec les plus grands honneurs.

Lorsque l'on forma la maison militaire de Monsieur, qui fut depuis Louis XVIII, le marquis de Lévis reçut le commandement d'une compagnie de ses gardes, et au décès du comte de Chabot, la charge de gouverneur d'Arras lui fut donnée le 5 avril 1780.

Il vint prendre possession de son nouveau gouvernement le 20 juillet 1780. Le roi l'ayant engagé à ne point donner avis de son arrivée au corps municipal, afin d'éviter toute espèce de cérémonial, il entra en ville vers une heure de l'après-midi, sans qu'on lui rendit les honneurs d'usage. Toutefois, les magistrats ayant été informés de son arrivée, lui firent demander par l'échevin Maioul de Sus Saint-Léger, l'heure à laquelle ils pourraient se présenter à son hôtel, le gouverneur s'empressa de répondre qu'il ne voulait recevoir aucun honneur qui put occasionner la moindre dépense à la ville, mais qu'il verrait avec plaisir les magistrats. En conséquence, le mayor, les échevins, le procureur et les autres officiers de l'édile artésienne, revêtus de leurs habits de cérémonie, précédés des sergents à verges, escortés des agents de police et suivis des valets de ville, se rendirent vers quatre heures du soir à l'hôtel du gouverneur. M. Raulin de Belsal, mayor en exercice, portant la parole au nom du corps municipal, complimenta le marquis de Lévis sur la faveur que le roi lui avait accordée, en l'appelant au gouvernement d'Arras, et se fit l'interprète de la joie et des félicitations de tous les habitants. Le gouverneur répondit en termes les plus affables qu'il était très sensible à la démarche des magistrats et aux témoignages d'affection qu'il en avait reçus, et qu'il serait toujours heureux de contribuer au bien-être de l'administration municipale et de chacun de ses membres en particulier. Il ajouta qu'en sa qualité de gouverneur-général d'Artois, il avait son logement dans l'ancien *refuge d'Hénin-Liétard*, approprié pour son usage par les Etats de la province, et que, par suite, il abandonnait à la ville la disposition de l'hôtel du gouvernement, à condition de conserver à la Société Littéraire les appartements qu'elle y occupait, ainsi que les salles destinées aux fêtes publiques et aux logements du secrétaire des commandements de la province et des affaires générales et inspecteurs de passage à Arras, logement qui, du reste, devaient être fournis par la ville.

Le marquis de Lévis avait accepté, le 21 juillet 1780, le titre de protecteur de l'Académie d'Arras, et n'avait cessé de donner à la société des marques constantes de ses bonnes dispositions envers elle. A chaque nouvelle promotion qui venait récompenser ses services, l'Académie lui adressait des félicitations dont le texte a été rigoureusement conservé dans les registres aux procès-verbaux. Le gouverneur l'honorait quelquefois de ses visites.

Le 14 juin 1783, le marquis de Lévis fut élevé à la dignité de maréchal de France. A cette occasion, il fit son entrée solennelle à Arras le 27 juillet suivant, et reçut cette fois les honneurs dus à son rang. Le régiment de Chartres-Dragons alla à sa rencontre sur la route de Papaume, jusqu'au village de Beaurains. Le maréchal arriva vers sept heures du soir ; étant descendu de voiture, il entra en ville escorté par l'état-major de la place et la maréchalesse royale qui l'attendaient à la barrière, et au bruit des salves d'artillerie. Le régiment d'Anjou-Infanterie formait la haie depuis la porte Rouvillo jusqu'à l'hôtel du gouverneur ; à son passage, les troupes présentaient les armes. En face du marché au poisson

le cortège rencontra le lieutenant-général de Sommières, qui présenta au maréchal les drapeaux de la garnison.

Arrivé à sa résidence, le marquis de Lévis reçut les magistrats, qui étaient venus le complimenter. M. le comte de Lennoy, mayor, prit la parole et lui présenta les vins d'honneur. Le soir, il eut la visite des officiers de la gouvernance, et le lendemain matin celle de tous les corps constitués de la ville qu'avait précédés une députation du Conseil d'Artois.

François de Lévis convoitait pour lui et les siens un siège permanent aux Etats d'Artois. Il proposa au roi l'échange de la seigneurie de Vélly, près Versailles, contre celle d'Avesnes-le-Comte, sise dans le département du Pas-de-Calais, à quelques lieues d'Arras. Son offre fut acceptée. L'acte, rédigé le 16 juillet 1784, fut enregistré au Parlement le 3 septembre et confirmé par lettres patentes du mois d'août 1785 ; de plus, la terre d'Avesnes fut érigée en duché héréditaire, sous le nom de Lévis, en faveur du gouverneur-général d'Artois.

En 1787, le duc de Lévis vint à Arras pour y présider les Etats d'Artois, en qualité de commandant de la province. Il avait quitté sa résidence de Paris, malgré l'avis de ses médecins qui, le trouvant assez gravement indisposé, lui avaient conseillé de retarder son voyage. Il ne voulut pas les écouter et se mit en route, leur disant qu'il serait heureux de mourir au milieu de ses amis. Il arriva donc le 22 novembre, l'ouverture de l'assemblée devant avoir lieu le 23. Il était à peine installé dans son hôtel lorsque le mal empira et il mourut, frappé d'apoplexie, dans la nuit du 25 au 26 novembre 1787 : il avait alors 68 ans et 3 mois.

Après avoir informé la Cour du décès du gouverneur et demandé au roi d'envoyer un commissaire pour le remplacer, on prévint la maréchalesse de Lévis et les enfants. Le procureur du roi fit apposer les scellés dans l'hôtel, et l'ouverture des Etats fut contremandée. Les trois Etats de la province s'assemblèrent en chambre de conférence générale, et, comme témoignage de leurs regrets, votèrent une somme de trois mille livres pour ses funérailles et la construction d'un monument dans la cathédrale d'Arras.

Les mémoriaux de l'époque nous ont conservé le récit de ces obèques, qui eurent lieu avec une pompe magnifique et inutile. Une ordonnance de police du 27 novembre et un mandement épiscopal du même jour prescrivirent de faire sonner toutes les cloches de la ville et des paroisses, depuis dix heures du matin jusqu'à la fin du service funèbre. Le 28, les vigiles des morts furent chantées dans l'église de Saint-Nicaise, paroisse du défunt, qui était entièrement tendue d'étoffe noire, avec bandes de velours et armoiries. Le lendemain, le corps du maréchal, renfermé dans son cercueil de plomb, était exposé, dès le matin, au milieu d'une chapelle ardente, disposée dans l'un des vastes appartements de l'hôtel : deux autres salles avaient été également préparées pour recevoir les députés de la province.

Le clergé de toutes les paroisses de la ville, après avoir chanté à Saint-Nicaise les *commendas* ou prières des morts, ayant à sa tête le curé de cette église, vint faire la levée du corps qui fut porté processionnellement à la cathédrale.

La maréchalesse de la ville et des cités voisines ouvrait la marche. Puis venaient :

Le régiment suisse Salis-Samade, formé par compagnie ;

Les carmes chaussés ;

Les capucins ;

Les récollets ;

Les carmes déchaussés ;

Les dominicains ;

Les trinitaires ;

Les curés des paroisses avec leurs croix et leurs clergés ;

Le curé de Saint-Nicaise, revêtu de la chape ; M. Delacombe, lieutenant du roi, à la tête des états-majors de la ville et de la citadelle et des décorés de Saint-Louis ;

Le corps était porté par des sous-officiers de Salis-Samade. Les coins du poêle étaient tenus par quatre maréchaux de camp : le comte de Crégnny, le marquis d'Estournel, le marquis d'Havrincourt et M. Du Chambge d'Elbec. Der-